



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

3^e année licence DROIT et AES

RENONCIATION A LA COMPENSATION entre les semestres 5 et 6

A faire parvenir au service des licences au plus tard **pour le 30 juillet 2020**
par mail (droit-licence@unistra.fr)

NOM :

Prénom :

N° étudiant :

déclare renoncer au dispositif de compensation entre les semestres 5 et 6 de
licence, prévu à l'article 1.9 du règlement des examens.

Service des licences

T +33 (0)3 68 85 88 28
droit-licence@unistra.fr

Date :

Signature :

Faculté de Droit, de Sciences
Politiques et de Gestion
1 Place d'Athènes - BP 66
F-67045 STRASBOURG Cedex
Tél : +33 (0)3 68 85 81 00
Fax : +33 (0)3 68 85 85 82
www.unistra.fr